

# VIVRE ENSEMBLE A OISSERY

HIER, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Bulletin n°2

Force est de constater que toutes les promesses que certains disaient utopiques en 2001 ont été tenues, et même plus ! Et sans pour autant « surendetter » la Commune, ni fortement augmenter les impôts, comme certains le laissent entendre, afin d'affoler les habitants.

Les écrits étant plus forts que les mots, quelques chiffres vérifiables par tous, appuyant nos propos.

Chiffres issus du Ministère de l'économie et des finances

<http://alizer2.finances.gouv.fr/communes>

## Évolution de l'endettement de Oissery comparé à l'endettement moyen des communes de même nombre d'habitants

Endettement en € par habitant	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation sur 6 ans
Oissery	384	311	384	390	369	347	En cours	<b>-37€/habitant</b>
Moyenne de la tranche	530	522	686	693	708	736		+206 €/habitant

Alors que l'endettement des communes de population équivalente augmente, l'endettement de la commune de Oissery a diminué.

De plus, Oissery est deux fois moins endetté que la moyenne des communes équivalentes en nombre d'habitants

## Évolution des impôts directs locaux de 2001 à 2007

TAUX	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation sur 7 ans
Taxe d'habitation	22.04	22.39	22.75	23.11	23.26	23.38	23.38	+ 1.34 %
Taxe foncière	14.94	15.18	15.42	15.67	15.77	15.85	15.85	+ 0.91 %

Au 31 décembre 2007, l'excédent de fonctionnement est de +214 255 euros.

Ces chiffres démontrent bien qu'il n'est pas nécessaire de « courir à l'emprunt », « d'augmenter la dette fiscale des foyers » afin de financer des projets, mais de savoir recourir aux subventions (2 à 3 ans sont nécessaires afin de préparer et instruire les dossiers )

Ainsi, tous les travaux effectués depuis 2001 sur la commune ont fait l'objet de demandes ET d'obtentions de subventions (Communauté des Communes, Conseil Général, Région, État, Dotations parlementaires...).

Dans la continuité du mandat précédent, et pour les 6 ans à venir, nous nous engageons sur les points suivants :

- Maîtrise des impôts locaux directs, dont la taxe professionnelle favorisant l'implantation des PME-PMI.
- Maîtrise des tarifs de cantine et du périscolaire grâce à la poursuite du « contrat temps libre » (subvention 2007 : 43 302€)
- AUCUNE ouverture à l'urbanisation par le « gel » des terrains à bâtir afin que :  
**OISSERY RESTE ET PUISSE RESTER UN VILLAGE.**

Tous les parents de jeunes enfants souhaitent une crèche à proximité de leur domicile . Elle arrive en 2010 . Cette structure financée par la Communauté des Communes accueillera les enfants de Marchémoret, Saint-Pathus et Oissery et prendra en charge les frais de fonctionnement qu'une commune de notre taille ne peut assumer .

Concernant la zone artisanale, une « zone réservée » de 30 hectares est inscrite au schéma directeur par la Communauté des Communes (Étant hors agglomération, la Commune n'en percevra que la taxe foncière) Cependant, une autre zone de 11 hectares est à disposition de la Commune sur laquelle elle percevra la taxe foncière ET la taxe professionnelle. En partenariat avec la Municipalité, le département travaille sur ce dossier afin de favoriser l'implantation des entreprises.

Quant à vouloir collaborer avec la Communauté des Communes, il serait bon de savoir ce qu'elle a déjà acté ! Ceux qui devaient y siéger et qui ont brillé par leur absence se reconnaîtront !

**Jusqu'ici, des engagements et des projets qui n'engendrent pas de dépenses !**

Concernant le financement de nos projets, et afin de rassurer les habitants sur les dépenses :

- Contrat triennal de voirie en préparation depuis 1 an avec le département : Subventionné à hauteur de 30% pour les trottoirs et 100% pour la voirie
- Enfouissement des réseaux : Convention avec le Syndicat Intercommunal. La Municipalité ne finance que 30% du montant H.T des travaux.
- La maison des associations, culture et jeunesse sera réalisée grâce aux contrats spécifiques avec l'état et le contrat « Enfance Jeunesse » . La plupart de ces travaux effectués par les employés techniques, permettra à la commune de recupérer la TVA et charges de personnel.

Le prochain bulletin présentera le financement et le détail de nos autres projets.

Notre vœu n'est pas de tenir des propos électoralistes, mais de vous proposer des projets concrets, réfléchis et finançables, tout en tenant nos engagements.

**Pas de recettes miracles, mais beaucoup de temps, de travail et de rigueur.**

Autour de Jean-Louis CHAUVET, Maire sortant : Elen BASTET, conseiller sortant- Roselyne BLANC, adjointe sortante, A.Claude CHAUVET, conseillère sortante- Christelle DOS REIS- Fabrice FAUCHER- Gérard FAUCHER, conseiller sortant- Olivier GIBAUT- Lorna GRATACOS- Etienne LORENZO- Babette MARTINEZ- Serge MENU, adjoint sortant- David MICHEL- Géraldine OTTO-Franck PICCO- Fabrice POUILLY- Jean-Louis RAGON, adjoint sortant- Alain SANCHEZ, conseiller sortant-Jean-Luc SAUNEUF